

## 8 Économie

## Scandale du Kévazingo

## Les conteneurs mis sous scellés vont être vendus

MSM

Libreville/Gabon

LE ministre de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement chargé du Plan climat, Lee White, accompagné du procureur de la République, Olivier N'zahou, a visité plusieurs sites dans la zone portuaire d'Owendo où sont stockés environ 250 conteneurs de Kévazingo saisis

et scellés.

Il s'agit des entrepôts de 3 C Transit, Young-Tong, Trans Peng Yung, Baracouda et Sotrasgab. Rappelant l'objet de ce déplacement, le ministre a indiqué : " Nous sommes venus prendre possession de tous les conteneurs saisis par la justice suite

**Les conteneurs de Kévazingo sont estimés à des dizaines de milliards de francs.**



Photo : DR

à l'affaire du vaste trafic de notre bois précieux. En toute transparence, nous sommes venus assurer le transfert de ces conteneurs dans un lieu sécurisé. Nous allons faire l'inventaire, estimer leur véritable valeur et vendre ce bois au bénéfice de l'État."

La visite des autorités gabonaises dans les zones sous contrôle de la douane où sont installés les bois mis sous scellés, intervient au lendemain de l'autorisa-

tion, à la Zone économique spéciale (ZES) de Nkok, de l'exportation vers la Chine d'un conteneur de 2 m3 de meubles fabriqués à base de Kévazingo exploité légalement.

" On va transporter environ 250 conteneurs de bois et 3 000 m3 de bois en vrac. C'est un peu tôt pour estimer la valeur totale, mais c'est sûr qu'on parle de dizaines de milliards au bénéfice de l'État ", a déclaré le ministre.

## Environnement des affaires/Rencontre ministre de la Promotion des investissements-patronat gabonais

## Comment promouvoir l'entrepreneuriat

MNN

Libreville/Gabon

DANS le cadre de sa série de rencontres avec les entrepreneurs pour la promotion des investissements et l'amélioration du climat des affaires, le ministre de la Promotion des investissements, Jean-Fidèle Otandault, s'est entretenu, le 7 août dernier, à l'Agence nationale de la promotion des investissements (ANPI) avec l'Organisation patronale gabonaise (OPG) et le bureau de la Confédération

nationale du patronat gabonais (CNPG).

Comme précédemment avec la Chambre de commerce du Gabon et le Conseil gabonais du patronat, cette rencontre avait pour but d'initier un dialogue franc avec ces acteurs du privé sur la situation économique du pays et proposer des solutions qui pourraient être prises par le gouvernement pour essayer de promouvoir l'entrepreneuriat gabonais et l'investissement dans le pays. " Nous poursuivons nos réflexions avec le ministre sur cette problématique. Nous restons



Le ministre Jean-Fidèle Otandault avec le patronat.

Photo : DR

optimistes quant à la capacité du gouvernement de changer la donne. Le

ministre Otandault, c'est quelqu'un qui revient du privé et qui a eu des fonc-

tions assez importantes depuis maintenant près de 10 ans au niveau national. Il sait donc de quoi il parle, et par ses fonctions, il a eu une vision globale de la situation", a indiqué Thierry Ngomo, vice-président de l'OPG.

Selon le ministre Jean-Fidèle Otandault, à l'exemple de BGFIBank dans le secteur bancaire et du groupe Ceca-Gadis dans le secteur de la distribution qui font la fierté du Gabon à l'extérieur, le pays ne devrait pas s'arrêter à ce niveau. Il doit favoriser l'émergence d'une classe d'hommes d'affaires gabonais ca-

pables d'investir.

" Il faut que le gouvernement mette en place des dispositions pour que ces opérateurs puissent répondre à leurs obligations, avoir un fonds d'investissement qui permet de booster les entrepreneurs, revoir les taux d'intérêt des crédits de banque. Nous souhaitons faire comme en Afrique de l'Ouest, avoir un fonds de garantie sous-régional un peu plus important pour permettre de soutenir l'économie gabonaise et l'économie régionale ", a insisté Jean-Pierre Tchoua, président de la CNPG.

## Ordre national des experts-comptables du Gabon

## Les textes enfin adoptés

MNN

Libreville/Gabon

Réunis en assemblée générale, mercredi dernier, les membres de l'ordre des experts-comptables du Gabon ont adopté les textes et le budget de fonctionnement de leur association.

LES membres de l'Ordre national des experts-comptables (Onec) du Gabon ont tenu mercredi dernier à Libreville leur première assemblée générale. L'ordre du jour portait sur trois

points : L'adoption du code de déontologie, le règlement intérieur, le projet de budget d'investissement et de fonctionnement.

Au cours de cette réunion, les échanges se sont cristallisés sur le code de déontologie, notamment sur la différence entre les experts-comptables diplômés et agréés Cémac et les experts-comptables non diplômés mais qui sont aussi agréés Cémac. Après les débats, l'Ordre a estimé qu'une fois le professionnel est agréé par les instances de la Communauté



Le président de l'Onec Franck Sima Mba (centre) et ses confrères ont voté les textes de fonctionnement.

Photo : Maixent Ntoudoume/L'Union

sous-régionale, il n'y a plus de distinction à faire entre diplômés et non diplômés. Le vote du budget a également fait l'objet d'échanges houleux. Certains ont estimé que le barème des cotisations est trop élevé et d'autres pas. Finalement le budget a été voté tel qu'il a été présenté. Désormais, il appartient au conseil supérieur de l'Ordre de mener à bien les missions qui lui ont été confiées dans le cadre de ce budget qui s'équilibre à 167 millions de francs.

Pour Anaclet Ngoua, le

vice-président de l'Onec, leur organisation est désormais conforme aux normes internationales. " Les textes que nous avons adoptés aujourd'hui sont des textes d'émanation internationale. Le président l'a rappelé, pour ce qui est du code de déontologie. Nous avons opté pour l'adoption du code de déontologie qui a cours au niveau international et pas opté pour l'adaptation qui nous aurait mis en marge de ce qui se fait à l'international", a-t-il indiqué.

## Brèves

## Le nouveau Code des Hydrocarbures chez le PM

Le ministre du Pétrole, du Gaz et des Hydrocarbures, Noël Mboumba, a procédé jeudi dernier à la remise officielle du nouveau Code des hydrocarbures au Premier ministre, Chef du gouvernement, Julien Nkoghe Bekale. La présentation officielle de cette loi n° 002/2019 du 16 juillet 2019, régissant l'activité pétrolière en République gabonaise s'est faite en présence des membres du gouvernement, de l'ensemble des opérateurs économiques du secteur et des experts qui ont travaillé à l'élaboration dudit code. L'objectif à très court terme est l'augmentation des réserves grâce à l'exploitation plus poussée du gaz et la hausse de la production

des hydrocarbures. Toute chose qui aura pour corollaire l'accroissement des recettes du pays.



Le ministre du Pétrole, Noël Mboumba, remettant le nouveau Code des hydrocarbures au Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale.

Photo : F. M. MOMBO/L'Union

## Pour une optimisation des recettes douanières

Le ministre de l'Économie, des Finances et des Solidarités nationales, Roger Owono Mba, a effectué, le 8 août dernier, une visite au siège de la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI) pour s'imprégner du fonctionnement de cette administration au cœur du dispositif de mobilisation des recettes de l'État. Lors de son entretien avec l'équipe dirigeante, le ministre a marqué le soutien du président de la République, Ali Bongo Ondimba, et du gouvernement à l'ensemble du personnel, tout en l'incitant à fournir plus d'efforts. " Dans un contexte économique difficile, l'optimisation des recettes constitue une priorité. L'administration

des douanes doit être plus performante sur ce plan pour s'inscrire dans la dynamique impulsée par le gouvernement ", a souligné le ministre Roger Owono Mba.



Le ministre de l'Economie suivant les explications des agents de la DGDDI.

Photo : DR